

GROUPE RRDP

Radical, Républicain, Démocrate et Progressiste

Le Président

Roger-Gérard SCHWARTZENBERG

Ancien Ministre

Député du Val de Marne

Paris, le 11 mars 2015

Très urgent

Chers Amis,

Un fait nouveau vient d'intervenir pour notre niche du 12 mars.

Hier soir, à la demande de ceux-ci, une rencontre a eu lieu entre, d'une part, Jean-Marie Le Guen, ministre des relations avec le Parlement, Claude Bartolone, Bruno Le Roux et, d'autre part, Alain Tourret et moi-même au sujet de notre proposition de loi sur les structures d'accueil de la petite enfance.

Les représentants du gouvernement et du groupe socialiste ont exprimé le souhait que le vote de ce texte n'ait pas lieu pendant la période de la campagne officielle des élections départementales mais peu de temps après, craignant des retombées électorales négatives. Ce que nous ne pensons pas, connaissant l'attachement de nos concitoyens à la laïcité, valeur essentielle de la République.

Comme vous le savez, pendant la semaine dite « de l'Assemblée », le groupe socialiste dispose de séance réservées qu'il peut transférer à un autre groupe.

Bruno Le Roux, président du groupe SRC, s'y est engagé par écrit en me remettant une lettre rédigée dans les termes suivants : « Je te confirme l'accord du groupe SRC pour une inscription et un vote positif de la proposition de loi visant à étendre l'obligation de neutralité à certaines structures privées accueillant des mineurs et assurer le principe de laïcité telle qu'elle a été adoptée le 4 mars en Commission des Lois, dans la semaine du 11 mai. »

Cette proposition de loi, dont le rapporteur est Alain Tourret, a été en effet adoptée à l'unanimité, moins quatre voix, par la Commission des Lois le 4 mars dernier.

Nous aurions bien évidemment préféré éviter cette modification de date, de mars à mai, dans le calendrier de travail de l'Assemblée, mais cela aurait pu créer un risque pour ce texte auquel nous tenons particulièrement.

Très amicalement.



Roger-Gérard SCHWARTZENBERG